



Organisation de parcours pluri professionnels sur le territoire

Santé Mentale

Recensement de l'offre de soins

Indicateurs

Recenser les structures en santé mentale disponibles sur tout le territoire de la CPTS afin de mettre en place un parcours de prise en charge de la santé mentale en précisant l'orientation la plus adaptée en fonction du diagnostic

Version 29/10/2024

Table des matières

Contexte	3
Définition des modes de prise en charge des affections psychiatriques	3
Un dispositif sectorisé en santé mentale (Rhône et Métropole de Lyon)	3
Recensement de l'offre de soins en santé mentale de la CPTS des Vallons du Lyonnais	6
Rappel du territoire concerné	6
Etablissements de santé spécialisés.....	6
La Clinique de Vaugneray	6
Clinique de la Chavannerie (Chaponost)	8
Centres médicaux psychologiques	8
Centre Médico-psychologique adulte de THURINS.....	8
Equipe Mobile de Psychiatrie G26	9
Equipe Mobile de Psychiatrie G25	10
Centre Médico-psychologique adulte de TASSIN LA DEMI LUNE.....	10
Centre Médico-psychologique enfant/adolescent de FRANCHEVILLE.....	11
Praticiens libéraux	12
Psychiatres.....	12
Psychologues	13
Plateformes d'aide et d'écoute	14
LIVE, Plateforme téléphonique en santé mentale	14
Numéro national de prévention du suicide.....	14
Projet Océanide	14
En cas d'urgence.....	15
Définition de l'urgence psychiatrique	15
Les types de comportements évocateurs d'une situation d'urgence	15
Gestion de l'urgence entre 8h et 20h.....	15
Gestion de l'urgence entre 20h et 8h et les week-ends	15
Glossaire	16
Références.....	17

Contexte

Selon l'OMS, « Les troubles mentaux ne sont pas le lot d'un groupe particulier : ils sont universels. Ils s'observent dans toutes les régions, tous les pays et toutes les sociétés. Ils frappent les hommes et les femmes à tous les stades de leur vie, les riches comme les pauvres et la population urbaine comme le milieu rural ».

Au total, 450 millions de personnes dans le monde seraient atteintes d'affections neuropsychiatriques dont : la dépression, les troubles affectifs bipolaires, la schizophrénie, les troubles liés à l'alcool et à l'utilisation de certaines drogues, la maladie d'Alzheimer et autres démences, l'état de stress post-traumatique, le trouble obsessionnel compulsif, le trouble panique et l'insomnie primaire.

En juin 2020, sur le territoire de la CPTS des Vallons du Lyonnais, les affections psychiatriques de longue durée touchaient près de 1,8% de la population (937 patients) classant cette pathologie au troisième rang des Affections Longues Durée (ALD) les plus fréquentes du secteur devant l'insuffisance cardiaque et les cardiopathies graves. C'est pourquoi, la CPTS avait souhaité en 2021 inscrire cette thématique dans son projet de santé priorisant alors cet axe de travail sur les prochaines années.

C'est pourquoi, en 2023 (année 2), la CPTS des Vallons du Lyonnais a axé ses travaux sur la santé mentale et en premier lieu sur un recensement de l'offre de soins locale avant de poursuivre sur un parcours de soins spécifique d'orientation du patient (année 3).

Définition des modes de prise en charge des affections psychiatriques

Au total, trois modes de prises en charge sont possibles :

- en ambulatoire (consultations au cabinet d'un médecin généraliste, psychiatre libéral ou dans un centre médico-psychologique) ;
- hospitalisation à temps partiel (hôpital de jour, hôpital de nuit, ateliers thérapeutiques) ;
- hospitalisation à temps complet (hospitalisation à temps plein).

Concrètement, une personne qui présente des troubles psychiques peut consulter en premier lieu son médecin traitant qui pourra ensuite, si besoin, l'adresser :

- à un psychiatre ou à un psychologue libéral ;
- à un établissement de santé autorisé en psychiatrie.

Un dispositif sectorisé en santé mentale (Rhône et Métropole de Lyon)

Depuis les années 1960, il existe un système d'organisation des soins dit de psychiatrie de secteur, visant à offrir aux usagers des soins appropriés au plus près de leur domicile en assurant une continuité de prise en charge.

A l'intérieur de chaque département français, des aires géographiques ont été découpées pour délimiter des territoires appelés secteurs psychiatriques.

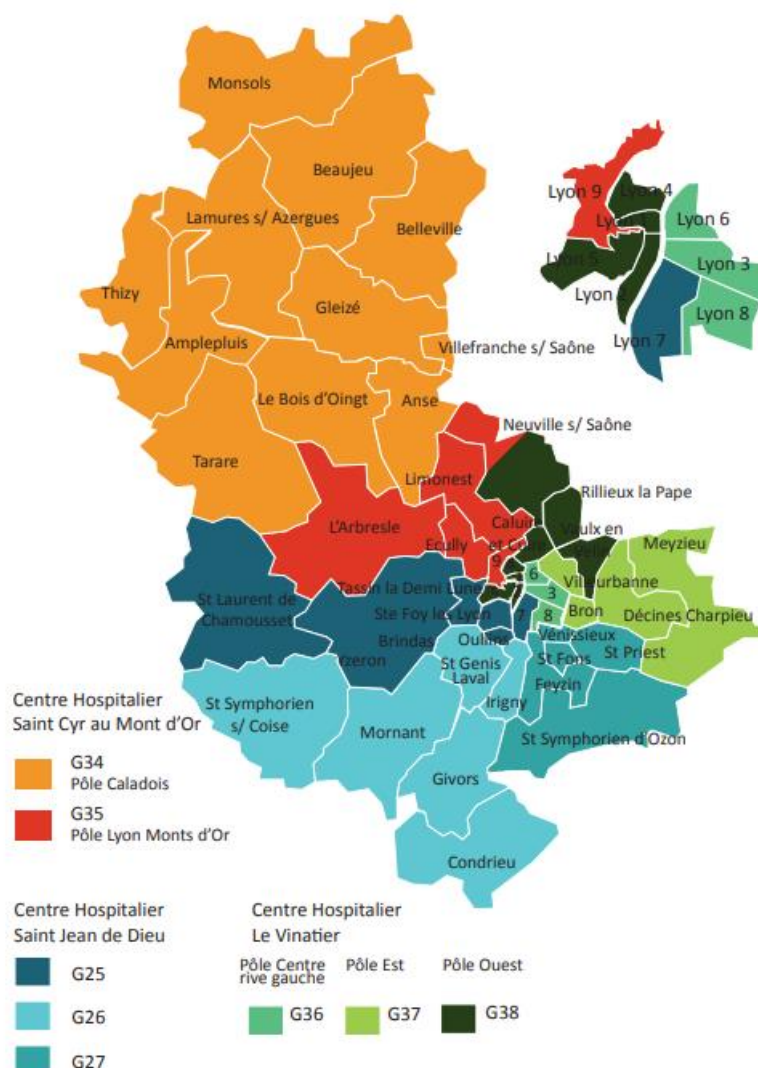
Le département du Rhône est découpé en secteurs de psychiatrie adultes et secteurs de psychiatrie enfants et adolescents répartis entre deux centres hospitaliers publics (le Centre Hospitalier St Cyr au Mont d'Or et le Centre Hospitalier Le Vinatier) et un établissement de santé privé d'intérêt collectif (le Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu).

On distingue deux types de secteurs :

- Les secteurs de psychiatrie générale qui accueillent les adultes de plus de 16 ans ;
- Les secteurs de pédopsychiatrie pour les jeunes de 0 à 16 ans.

Chacun des trois centres hospitaliers dispose de structures intra hospitalières - sur le site de l'établissement - et extra hospitalières - en dehors de l'établissement - permettant une prise en charge adaptée à chaque projet de soins (hospitalisation complète, hospitalisation partielle, soins ambulatoires, ateliers thérapeutiques, consultation...).

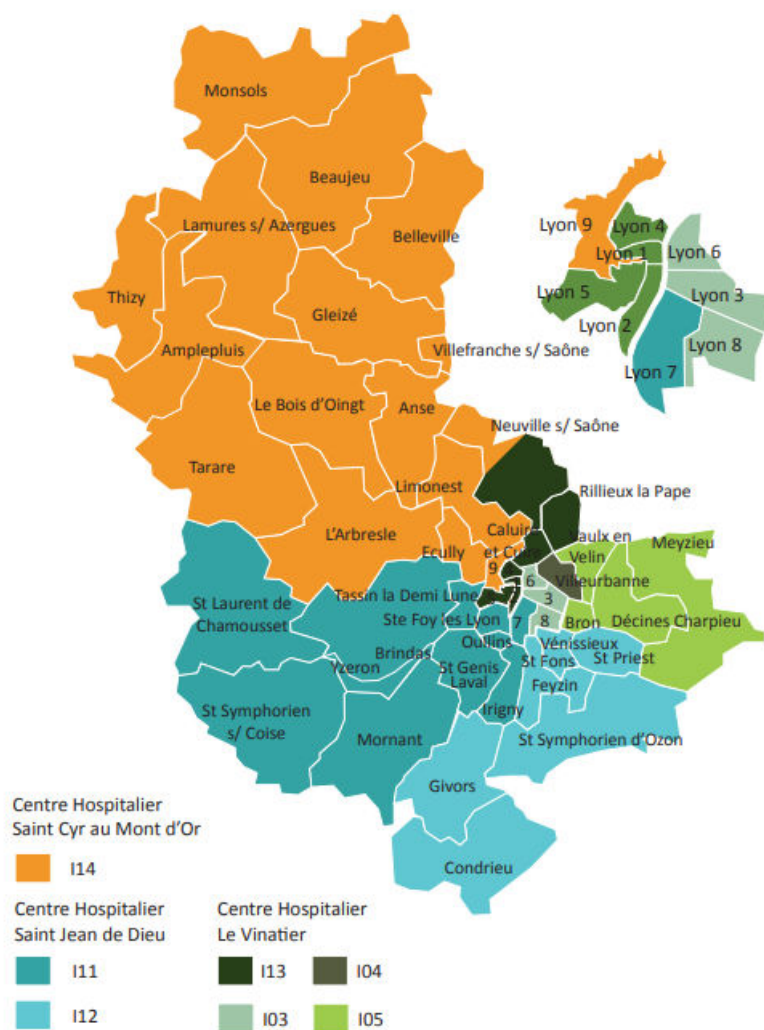
Secteurs Adultes



Le territoire des Vallons du Lyonnais se situe à cheval entre les secteurs G25 et G26 pour la psychiatrie adulte :

- G26 : Brindas, Thurins, Yzeron, Messimy.
- G25 : Marcy l'Etoile, St Genis les Ollières, Craponne, Vaugneray, Pollionnay, St Consorce, Grézieu la Varenne

Secteurs Enfants & Adolescents



Le territoire des Vallons du Lyonnais se situe sur le secteur I11 pour la psychiatrie enfants et adolescents.

Toutes les communes de la CPTS dépendent du CH de St Jean de Dieu pour la prise en charge de l'adulte et de l'enfant et adolescent.

Coordonnées du Centre Hospitalier St Jean de Dieu :

BP 8252 - 69 355 Lyon Cedex 08

Standard : 04 37 90 10 10

Courriel : dg@arhm.fr

Responsables de service Adulte :

- **G25 Dr Pierre GIORDANO 04 37 90 12 40, pierre.giordano@arhm.fr**
- **G26 Dr Leslie GRICHY 04 37 90 11 58, Leslie.GRICHY@arhm.fr**

Responsables de service Enfant et Adolescent :

- **Secteur I11 : Dr Alessandra HERMANN – 0478861614 - Alessandra.HERMANN@arhm.fr**

Recensement de l'offre de soins en santé mentale de la CPTS des Vallons du Lyonnais

Rappel du territoire concerné

Le territoire de la CPTS des Vallons du Lyonnais est constitué de 11 communes : Brindas, Craponne, Grézieu-la-Varenne, Marcy-l'Etoile, Messimy, Pollionnay, Saint-Genis-les-Ollières, Sainte-Consorce, Vaugneray, Thurins, Yzeron.

Etablissements de santé spécialisés

La Clinique de Vaugneray

La CPTS compte un établissement privé à but non lucratif spécialisé en psychiatrie : la Clinique de Vaugneray.

Coordonnées :

Place de l'Eglise, VAUGNERAY
Téléphone : 04.78.16.80.80

Voici l'offre de soins proposée :

1. Une unité psychiatrique ambulatoire « Antonin Artaud »

Elle se situe au sein de la Clinique (1^{er} étage du pôle médical) et a été créée fin 2021.

L'unité s'adresse aux personnes souffrant de troubles psychiques et propose des soins adaptés par le biais de prises en charge individuelles et/ou groupales :

- Consultations auprès de psychiatre ou d'un psychologue
- Entretiens infirmiers
- Visites à domicile
- Prises en charge individuelles en psychomotricité, ergothérapie, neuropsychologie et snoezelen
- Groupes thérapeutiques

Les prises en charge groupales sont les suivantes :

- « En corps » : rencontrer, éprouver, lâcher prise autour du corporel
- « Patiss'êre » : être ensemble et partager autour de la pâtisserie

- « Ecriture » : exprimer, créer, imaginer et laisser une trace autour d'exercices guidés et libres

Les objectifs de cette unité sont de proposer :

- un suivi psychologique et psychiatrique
- un soutien psychique de la personne à domicile pour palier à une hospitalisation ou une consolidation à la suite d'une hospitalisation
- un accompagnement sur le quotidien
- un travail autour de l'isolement et du lien à l'autre
- une transition dans l'attente d'un relai en centre médico-psychologique

L'équipe pluridisciplinaire se compose des professionnels suivants :

- Médecins psychiatres
- Psychologues
- Infirmiers
- Aides-soignantes
- Psychomotricien
- Ergothérapeute
- Neuropsychologue
- Assistante de Service Social

Demande d'admission :

La demande se fait auprès du secrétariat médical par téléphone au 04.78.16.80.80.

Ces consultations et ateliers de groupes sont gratuits pour les bénéficiaires.

2. Une Unité psychiatrique Jeunes Adultes « Malval »

Cette unité de 10 lits propose une hospitalisation complète de jeunes adultes de 18 à 25 ans. Elle propose des chambres seules avec locaux communs (salle à manger, buanderie, douches). La durée moyenne de séjour est de 6 à 8 semaines.

3. Un service d'hospitalisation courte durée pour adultes

Ce service de 50 lits répartis sur 2 étages propose également des locaux communs. La durée moyenne de séjour est de 4 à 6 semaines. Un suivi du patient peut se faire via le service ambulatoire.

Les hospitalisations permettent de gérer des crises ou phases aiguës de décompensation.

De nombreuses activités groupales sont proposées durant l'hospitalisation (cuisine, expression corporelle, écriture etc.).

4. Un hôpital de jour

L'hôpital de jour propose 15 places du lundi au vendredi en journée ou demi-journée.

Les professionnels « adresseurs » de la clinique de Vaugneray sont : les professionnels libéraux, les établissements de santé lyonnais (UHCD St Jean de Dieu, CH Vinatier, CH St Cyr).

Clinique de la Chavannerie (Chaponost)

La clinique dispose de l'offre de soins suivante :

- Un hôpital de jour (HDJ) avec une capacité de 10 places et un fichier actif de 100 patients.
- Une hospitalisation complète (HC) avec 54 lits

Les admissions à la clinique proviennent principalement des urgences psychiatriques et des médecins généralistes.

Les admissions nécessitent les éléments suivants :

- Une prescription médicale initiale, ou un appel à la clinique d'un médecin
- Une validation par un psychiatre de la clinique via une réunion pluridisciplinaire

Un formulaire d'admission en ligne est disponible sur le site internet de la Chavannerie afin de faciliter les demandes.

Les admissions d'urgence ne sont pas acceptées, les entrées étant plutôt programmées. Cependant, un médecin est toujours d'astreinte. Des consultations externes avec un psychiatre sont possibles.

Les médecins de la CPTS peuvent faire appel aux psychiatres de la clinique en contactant le responsable des soins ou la direction :

Anthony JAN, (cadre de santé / Responsable des soins)
Téléphone : 06.25.34.97.68
Email : anthony.jan@emeis.com
Eugénie SABUGUEIRO (Directrice)

Centres médicaux psychologiques

Centre Médico-psychologique adulte de THURINS

Au total, 4 communes de la CPTS sont concernées par le périmètre d'intervention du CMP de Thurins : Brindas, Thurins, Messimy, Yzeron.

Le CMP propose des thérapies en groupes et des consultations.

L'équipe est composée de médecin psychiatre, psychologue, infirmier, secrétaire, cadre de santé, assistante sociale.

Le CMP s'adresse aux patients adultes ayant besoin d'une prise en charge pluridisciplinaire de proximité.

Les adresseurs sont les médecins traitants, l'hôpital St Jean de Dieu ou les professionnels de santé du territoire dont les psychologues et infirmiers.

Le CMP propose également intervention d'une équipe mobile pouvant se rendre au domicile du patient pour une évaluation.

Le CMP de Thurins intervient sur 56 communes.

Le mode d'entrée dans le CMP se fait soit par adresseurs soit directement par le patient lui-même. En fonction d'un premier bilan téléphonique le patient est orienté soit auprès de praticiens libéraux soit directement au CMP.

Le CMP ne prend pas en charge les demandes urgentes.

Coordonnées :

5 place du 11 novembre 1918, 69510 THURINS
Téléphone : 04.37.20.21.05

Equipe Mobile de Psychiatrie G26

Au total, 4 communes de la CPTS sont concernées par le périmètre d'intervention de l'équipe mobile : Brindas, Thurins, Messimy, Yzeron.

L'équipe mobile de psychiatrie générale du pôle sectoriel G26 propose un dispositif d'accompagnement à destination de personnes de plus de 16 ans, présentant des troubles psychiatriques et relevant de ce secteur.

L'équipe mobile a pour missions de :

- Favoriser l'accès aux soins psychiques et psychiatriques,
- Prévenir et accompagner la crise au domicile de la personne,
- Sursoir ou préparer une hospitalisation
- Accompagner le retour des patients au domicile après une hospitalisation,
- Faire lien, pour le patient, entre les différents dispositifs du secteur,
- Apporter des réponses aux difficultés que peuvent rencontrer les médecins généralistes dans le cadre des prises en charge psychiatriques

Propositions de soin et d'accompagnement

L'équipe mobile propose l'intervention d'un psychiatre et/ou d'infirmiers au domicile du patient ou directement au cabinet du médecin généraliste.

Les prises en charge de l'équipe mobile sont limitées à 4 semaines, renouvelables une fois.

Elles sont contractualisées avec le médecin adresseur, le patient et les professionnels de l'équipe mobile.

L'intervention de l'équipe mobile ne se substitue pas aux dispositifs d'urgence. L'équipe intervient dans les situations de crises qui doivent être différenciées de l'urgence psychiatrique.

Qui fait la demande ?

- médecin généraliste
- médecin psychiatre
- unité d'hospitalisation en psychiatrie
- unité de soins somatique

Comment s'adresser à l'équipe mobile ?

L'équipe mobile fonctionne du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Elle est joignable par téléphone en dehors des temps de prise en charge. Il est donc conseillé de privilégier le mail pour toute demande.

Coordonnées :

Mail : mobilg26@arhm.f
Téléphone : 04.37.90.11.78

Modalités de prise en charge

Les demandes de prise en charge adressées à l'équipe mobile sont traitées sous 48 heures.

Une rencontre entre le demandeur, le patient et l'équipe mobile est ensuite programmée pour :

- recueillir le consentement du patient pour l'intervention de l'équipe mobile à son domicile,
- définir les modalités d'intervention (fréquence, durée,...).

A l'issue de la prise en charge, un bilan est réalisé avec le demandeur, le patient et l'équipe mobile.

Equipe Mobile de Psychiatrie G25

Au total, 7 communes de la CPTS sont concernées par le périmètre d'intervention de l'équipe mobile : Marcy l'Etoile, St Genis les Ollières, Craponne, Vaugneray, Pollionnay, St Consorce, Grézieu la Varenne.

L'équipe mobile de psychiatrie générale du pôle sectoriel G25 propose un dispositif d'accompagnement à destination de personnes de plus de 16 ans, présentant des troubles psychiatriques et relevant de ce secteur.

L'équipe mobile fonctionne du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Coordonnées :

Téléphone : 04 81 07 98 50

Un nouveau dispositif ouvrira en novembre 2024, appelé « RECREA » qui est un service de soins intensifs à domicile et qui permettra de participer à la réponse de demande de la médecine ambulatoire en santé mentale.

De ce fait, la CPTS n'a pu conclure une convention de partenariat avec le Centre Hospitalier Saint de Dieu en 2024 et avant son bilan annuel. Les prochaines conventions pourront être signées début 2025.

Centre Médico-psychologique adulte de TASSIN LA DEMI LUNE

Au total, 7 communes de la CPTS sont concernées par le périmètre d'intervention de ce CMP : Craponne, Marcy l'Etoile, St Genis les Ollières, Grézieu la Varenne, Vaugneray, Pollionnay, St Consorce.

Le CMP de Tassin la Demi-Lune fait partie de l'organisation du service public sectorisé de psychiatrie.

Il est rattaché au Centre hospitalier Saint Jean de Dieu. Les soins dispensés au CMP sont financés directement et en totalité par la Sécurité sociale.

Ce CMP est un lieu de soins psychiques qui reçoit en consultations sur rendez-vous toutes les personnes, directement ou adressées par leur médecin traitant. L'objectif du centre est de coordonner les actions thérapeutiques et d'organiser des actions de prévention et d'éducation pour la santé.

L'offre de soins est individuelle et propose des :

- consultations psychiatriques,
- consultations psychologiques,
- consultations pluridisciplinaires,
- consultations et soins infirmiers,
- consultations sociales et accompagnements en lien avec les soins.

Coordonnées :

**Centre Lucien Bonnafé
3, avenue Général Brosset
69160 Tassin la Demi-Lune
Téléphone : 04 72 59 13 70**

La prise de rendez-vous se fait auprès du secrétariat. Le premier rendez-vous d'accueil est réalisé par un infirmier.

Les demandes sont étudiées chaque semaine en équipe pluridisciplinaire.

Un soin spécifique ou une orientation sont alors proposés.

Centre Médico-psychologique enfant/adolescent de FRANCHEVILLE

Le CMP Francheville fait également partie de l'organisation du service public sectorisé de psychiatrie avec un rattachement au Centre hospitalier Saint Jean de Dieu. Les soins dispensés au CMP sont financés directement et en totalité par la Sécurité sociale.

Ce CMP destiné à la prise en charge des enfants et des adolescents propose :

- Un lieu de prévention et de soins psychiques, pour enfants et adolescents de 0 à 16 ans.
- Un lieu d'accueil et d'écoute pour répondre à toute demande de soin, d'information, de conseil et d'orientation en matière de santé psychique
- Une structure qui coordonne des actions de prévention et d'éducation pour la santé

Quelle prise en charge y est proposée ?

Une consultation avec un pédopsychiatre ou psychologue est proposée.

L'équipe pluridisciplinaire propose à l'enfant :

- Des consultations
- Une évaluation diagnostique
- Des entretiens familiaux
- Psychothérapie individuelle

- Rééducation
- Soins individuels et en groupe thérapeutique
- Hôpital de jour et accueil thérapeutique à temps partiel
- Accompagnement social
- Coordination avec d'autres professionnels extérieurs

Un interprète peut être à disposition si besoin ainsi que des associations de parents (UNAFAM ou ADAPEI).

Coordonnées :

1 bis chemin du Torey, Bat C, 1^{er} étage
Téléphone : 04.37.58.42.00

Praticiens libéraux

Psychiatres

Au total, trois psychiatres exercent en libéral sur le territoire des Vallons du Lyonnais :

NOM	Prénom	Commune d'exercice	Adresse professionnelle	Téléphone professionnel
BOUTIERE	Cécile	CRAPONNE	117 avenue Pierre Dumond	04.78.37.50.11
FAISANTIEU	Anne-Laure	GREZIEU LA VARENNE	1 avenue Emile Evellier	04.74.01.23.91
SCARNA	Ludovic	CRAPONNE	24 avenue Jean Bergeron	07.82.04.54.84

Leurs coordonnées sont également sur l'annuaire en ligne du site internet de la CPTS.

Psychologues

NOM	Prénom	Commune d'exercice	Adresse professionnelle	Tel professionnel
ANKAOUA	Joëlle	ST GENIS LES OLLIERES	6 rue sablière	06 73 91 23 44
BELLEDANT RENARD	Isabelle	VAUGNERAY	5 rue Chalombard	06 46 85 71 17
BENTO PAVIT	Maria Luisa	CRAPONNE	3 av Jean Bergeron	06 73 92 82 66
BLIGNY	Antoine	THURINS	18 Route d'Yzeron	633134696
BLONDEAU	Laetitia	GREZIEU LA VARENNE	15 place charles de gaulle Craponne	06 37 89 41 29
BOLLON	Laura	BRINDAS	73 rue Grande Pierre	06 30 68 49 85
BUGGLIN	Elisabeth	ST GENIS LES OLLIERES	42 rue des écureuils	04 78 57 97 30
Cabinet Juste Humain		CRAPONNE	93 av. Pierre-Auguste roiret	07 66 58 62 92
CAPITAO	Cindy	MARCY L'ETOILE	805 Av. Jean Colomb	06 30 17 04 09
CASEZ	Eva	CRAPONNE	16 av. Jean Bergeron	06 78 93 09 83
CHEYENNE	Ayel	CRAPONNE	107 chem. de champloup	07 68 66 67 12
COLLIOT	Isabelle	BRINDAS		06 14 15 37 16
CORRE	Anaëlle	MARCY L'ETOILE	49 All Louis Raymond	06 63 64 28 47
DE LARTIGUE	Aude	GREZIEU LA VARENNE	11 rue de Finale en Emilie	06 29 76 79 52
DE ST HILAIRE	Pauline	GREZIEU LA VARENNE	Pôle santé 1 H route neuve Col Luere	07 81 58 76 02
DESPRES	Julie	CRAPONNE	17a rue Centrale	07 49 48 35 23
DEWINTER	Maud	BRINDAS	4 placette du jardin de Marie	06 67 43 35 47
DRAILLARD	Marina	CRAPONNE	16 av. Jean Bergeron	06 52 46 91 63
ELIF	Alkan	CRAPONNE	16 Avenue Jean Bergeron	06 69 34 10 08
FORIAT	Cécile	CRAPONNE	111 av Pierre Dumond	06 95 35 18 76
GROS	Maïly	MESSIMY	13 rue du 19 mars 1962	07 67 07 58 74
GUCHER	Ariane	ST GENIS LES OLLIERES	3 allée Amaryllis	04 78 57 14 17
GUIGUE-RODET	Sophie	GREZIEU LA VARENNE	27 Av. Benoit LAUNAY	06 70 04 25 90
JACQUIN	Karine	CRAPONNE	31 av Edouard Millaud	04 78 34 05 76
JOUVENCEAU	Benoît	CRAPONNE	Pôle santé Muséum; 16 av Jean Bergeron	06 22 71 07 61
KRIFI PAPOZ	Sonia	CRAPONNE	119 av Pierre Auguste Roiret	06 50 77 26 92
KUDAIBERGENOVA	Zeinegul	CRAPONNE	111 B av. Pierre Dumond	06 11 69 87 74
LAFOND	Mélanie	MESSIMY		06 15 28 65 43
LAPALUS ERHARD	Solenne	CRAPONNE	3 av Jean Bergeron	06 87 46 27 32
LAURENT	Rachel	MESSIMY	18 rue du 19 mars 1962	06 89 93 66 60
MALIGE	Gaële	CRAPONNE	54 av Edouard Millaud	664872557
MINGAT	Marion	CRAPONNE	557 bis Pierre Auguste Roiret	07 66 55 63 28
MOUYON	Patrice	ST GENIS LES OLLIERES	5 allée Luère	06 67 40 02 65
NICOLAÏ	Chloé	MESSIMY	15 rte Monts Du Lyonnais	06 11 64 47 73
PICARD	Florence	VAUGNERAY	66 rue Joseph Vialatoux	07.69.50.47.80
PINOT	Marine	CRAPONNE	15 Pl. Charles de Gaulle	07 68 40 99 13
RANC	Lydie	MARCY L'ETOILE	49 All Louis Raymond	06 67 75 99 22
RAYMOND SETTELEN	Lucie	MARCY L'ETOILE	105 R Etang	06 82 16 92 02
RIVIERE	Anne	CRAPONNE	3 av Jean Bergeron	06 44 88 64 98
ROBERT	Emilie	MESSIMY	7 rue Simon Rousseau	06 09 95 44 90
RODRIGUEZ	Alejandra	Pollionnay	49 Place du vieux Murier	745061784
ROGIER	Simon	ST GENIS LES OLLIERES	8 Pl. Goerges pompidou	06 70 24 14 10
SAIDI	Feriel	MARCY L'ETOILE	850 Av. Jean Colomb	06 95 75 20 56
SAPORITO	Sandra	CRAPONNE	5b Rue Jean-Claude Martin	07 88 06 16 22
SARKISSIAN	Christelle	THURINS	5 Pl. du 11 Novembre	07 69 22 33 71
SCARNA	Muriel	CRAPONNE	24 av Jean Bergeron	06 95 04 71 26
TISSOT	Sonia	ST GENIS LES OLLIERES	6 rue Cascade	06 61 33 78 73
VALLIN ROUMY	Estelle (Zestim)	GREZIEU LA VARENNE	3 Rte des Pierres Blanches	07 88 41 65 76
WAUTHIER	Marlous	CRAPONNE	54 av Edouard Millaud	

Plateformes d'aide et d'écoute

LIVE, Plateforme téléphonique en santé mentale

Le Centre Hospitalier Le Vinatier assure une ligne téléphonique d'information et d'orientation en santé mentale. Appelée LIVE, elle est dédiée aux personnes concernées, leurs familles mais aussi aux jeunes, étudiant.e.s, aux partenaires sanitaires, médico-sociaux et sociaux.

Le dispositif téléphonique LIVE a pour vocation de répondre au mieux aux besoins de soins psychiatriques de la population. Ainsi, il oriente les personnes concernées par la santé mentale vers la solution la plus adaptée qu'il s'agisse de l'offre de soins des hôpitaux ou des partenaires sociaux. Il s'adresse aux patient.e.s de tous âges (enfants/adolescents, adultes et personnes âgées) ; familles, entourage, aidants ; jeunes, étudiant.e.s, ; professionnels de santé, du secteur médicosocial ou social résidant dans le Rhône.

Offre de soins proposée :

- Evalue et gère l'urgence,
- Informe les usagers, familles et professionnels,
- Facilite l'accès aux soins et évite une rupture de soins,
- Oriente vers une prise en charge adaptée

Les répondants sont des infirmiers, assistants sociaux et psychologues.

Coordonnées :

Téléphone : 0 805 05 05 69 (appel gratuit / 7j/7 8h-20h)
contact@livesantementale.fr

Numéro national de prévention du suicide

Pour tous les usagers en France

Coordonnées :

Téléphone : 3114 (7j/7, 24h/24)

Projet Océanide

Ce projet initié par l'hôpital St Jean de Dieu est un dispositif de lien entre les médecins généralistes et la psychiatrie. Cela consiste en une possibilité de demander des conseils thérapeutiques, diagnostiques ou de réorientation avec en perspective un volet formation.

Une adresse SISRA est mise à disposition des médecins généralistes avec une réponse dans les 72h du psychiatre et entre dans le cadre de la téléexpertise avec facturation possible.

En cas d'urgence

Définition de l'urgence psychiatrique

C'est une situation dont la réponse ne peut être différée. Elle nécessite une réponse rapide et adéquate de soignants afin d'atténuer le caractère aigu de la souffrance psychique.

Les types de comportements évocateurs d'une situation d'urgence

- un état d'abattement extrême (la personne est prostrée, ne s'alimente plus),
- une violence de la personne envers elle-même (tentative de suicide, automutilation), envers autrui ou son environnement matériel,
- un délire, des hallucinations, un état d'agitation,
- une angoisse ou une souffrance psychique extrême, un état dépressif intense

Gestion de l'urgence entre 8h et 20h

En jours ouvrés, il conviendra de s'adresser en premier lieu à son médecin traitant ou centres médico-psychologiques référencés sur le territoire. La plateforme LIVE peut également être contactée dans le cadre de l'évaluation de l'urgence et est rattachée au SAMU 69.

Gestion de l'urgence entre 20h et 8h et les week-ends

Il conviendra de s'adresser auprès des services d'urgences des Centres Hospitaliers Saint Joseph Saint Luc, Edouard Herriot ou Lyon Sud :

- Centre hospitalier Saint Joseph/Saint Luc : 04 78 61 81 81
- Hôpital Edouard Herriot : 0 820 082 069
- Centre hospitalier Lyon Sud : 0 820 082 069

Glossaire

ALD : Affection Longue Durée

CMP : Centre Médico-Psychologique

CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

Références

ARS Auvergne Rhône-Alpes, <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/structures-de-psychiatrie-et-sante-mentale>, consulté le 02/09/23

Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu, <http://sjd.arhm.fr/>, consulté le 10/09/23